

**CIRCONSCRIPTION DE FES
ORDONNANCEMENT DE FES SAISS**

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects à Fès – Saiss procédera à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises saisies, devenues propriété de l'administration.

La vente aura lieu à partir du 23/09/2014 à 9 h selon le calendrier suivant :

DATE DE VENTE	LIEUX DE VENTE	LOTS N°
23/09/2014 à 9 h	Magasin de la Circonscription Douanière de Fès –sis route de Sefrou	Diverses marchandises

Les lots peuvent être visités aux lieux de vente, ci – dessus, tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h 30

CONDITIONS DE LA VENTE

Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.

- La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.

- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.

- Les paiements seront effectués immédiatement après adjudication, au comptant (en espèce ou par chèque certifié) à défaut de quoi les lots seront remis en vente selon la procédure de folle en enchère conformément aux dispositions légales en vigueur .

- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.

- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjudgées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires, leur détérioration, altération, ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause. - Les enchérisseurs doivent être munis de leur carte d'identité nationale, faute de quoi l'offre sera rejetée.

- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.

- La destruction des essieux des véhicules et motocyclettes aliénés à titre de ferraille sera à la charge des acquéreurs.

- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.

- Toute cession à des tierces par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme , tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes .

A Fès-Saiss le : 22/09/2014

L'ORDONNATEUR LIQUIDATEUR :

Noureddine ESSOUJAA



CIRCONSCRIPTION DE FES

ORDONNANCEMENT DE FES SAISS

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects à Fès – Saiss procédera à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises saisies, devenues propriété de l'administration.

La vente aura lieu à partir du 23/09/2014 à 9 h selon le calendrier suivant :

DATE DE VENTE	LIEUX DE VENTE	LOTS N°
23/09/2014 à 9 h	Magasin de la Circonscription Douanière de Fès – sis route de Sefrou	Diverses marchandises

Les lots peuvent être visités à l'ordonnancement de Fes Saiss aux lieux de vente, ci – dessus, tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h 30 .

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site Internet de cette administration à l'adresse : www.douane.gov.ma/vdp

A Fès le : 22/09/2014
L'ORDONNATEUR LIQUIDATEUR :

Noureddine ESSOUJAA

MARCHANDISES A VENDRE LE 23/09/2014

AFF DATE	Nature de Marchandises
459/2010	-588 soutiens gorges – 68 T-shirt Lacoste pour homme – 66 robes pour femme – 25 tricots et shorts de sport pour homme – 12 survêtements pour homme .
10019/2014	-11 paires de lunettes marque LINE –03 téléphones portable à l'état neuf- - 52 chemises demi manche de marque ATTORE pour homme - - 01 appareil pour filtrer l'eau marque eSpring Walter – 26 téléphones portable à l'état usagé – 44 pyjamas (gandouras de 2 pièces) pour homme-80 maillots de bain de 2 pièces pour femme-17 couteaux de cuisine.